

## GESTION DIFFERENCIEE

### Contexte :

La gestion différenciée est un mode de gestion qui consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit. Le principe de base de la gestion différenciée est donc d'adapter la gestion des espaces plantés aux contraintes et aux attentes réelles liées au site plutôt que pratiquer une gestion systématique et homogène sur l'ensemble de la ville.

### Objectifs de la formation :

Comprendre les enjeux de la gestion différenciée des espaces verts et les méthodes Utiliser certaines méthodes d'aménagements (prairie fleurie...), techniques d'entretien (fauchage raisonné, techniques de gestion du désherbage...)

### Public concerné :

Tout public en lien avec les espaces verts et le paysage, dont salariés, chefs d'équipe.

Nos centres de formation ont l'habitude de travailler avec des salariés d'entreprises et de collectivités et savent s'adapter aux différents publics.

### Pré-requis des participants :

Aucun pré-requis attendu. Entretien préalable avec les employeurs et/ou les salariés avant la formation pour évaluer les besoins et les difficultés qui pourraient freiner la progression de l'apprenant et pour proposer au salarié et à son employeur la formation la plus adaptée.

### Contenu :

Développement durable et biodiversité : Pourquoi modifier nos pratiques ? Les principes de la gestion différenciée des espaces verts et du développement durable Classification ou Typologie des espaces verts d'un site selon le type d'espace et de végétation. Pratiques durables et impact des aménagements paysagers sur l'environnement.

Exemples d'aménagements : plantation de prairie fleurie, fauchage tardif, plantation de haie champêtre, création/restauration de mare, plantation de massif, récolte et mise en culture de végétaux locaux.

Méthodes alternatives aux produits phytosanitaires Comment communiquer auprès des usagers et clients pour que la gestion différenciée devienne un atout pour tous.

### Moyens pédagogiques :

Tour de table afin de connaître les attentes et les connaissances de chaque participant Apports théoriques et échanges d'expériences.

Support : diaporama / ouvrages / vidéo possible.

Travail de groupe sur plusieurs thématiques

### Intervenants :

Camille MOREL, formatrice spécialisée du CFPCA, intervenante au CNFPT  
Eric MASSON, formateur spécialisé du CFPCA

**Responsable de la formation :**

Maud FERNANDEZ, Chargée d'ingénierie au CFPCA de GRENOBLE ST ISMIER

**Mode de validation des acquis :**

Evaluation des compétences individuelles des stagiaires grâce à un QUIZZ de fin de formation

Attestation de formation et certificat de réalisation.

**Durée**

7 heures

**Dates**

Sessions tout au long de l'année  
selon planning

**Lieu**

CFPCA de SAINT ISMIER ou sur site

**Tarifs**

Voir grille tarifaire en cours sur le site internet du CFPCA :

[www.lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr](http://www.lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr)